

Budgets 2013

Les différents budgets ont été votés lors de la séance du conseil municipal du 02 avril 2013.

Les taux d'impositions des taxes d'habitation, foncière bâtie et non bâtie ont été reconduits à l'identique et respectivement à hauteur de 12,03 %, 12,02 %, 53,57 %.

Le budget général de fonctionnement s'élève à 674 800 €, celui de l'investissement à 794 714 €. Les gros investissements de l'année sont la voirie et le provisionnement pour la réfection du bâtiment de l'école.

Budget assainissement, l'exploitation s'élève à 83 331 € et les investissements à 38 395 €

Budget chaufferie, l'exploitation s'élève à 28 137 € et les investissements à 96 680 €

Budget CCAS, le fonctionnement s'élève à 4 127 €

Service



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Vous propose un nouveau service « **Prévenance Travaux** »

Le principe ?

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fournitures de ses clients, elle doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui ERDF s'engage à prévenir tous les particuliers concernés par la coupure, qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service ?

Simple et gratuit. En quelques clics, une inscription sur le site :

www.erdf-prevenance.fr

Le fonctionnement ?

Après votre inscription sur le site vous recevrez un e-mail personnalisé, quelques jours avant la date programmée des travaux.

Cet e-mail vous prévient :

- de la date et de la durée programmée de la coupure,
- de la nature des travaux et de leur localisation.



Infos Geyssans



Lettre d'information municipale

Avril 2013

Ecole

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis du 08 au 12 avril à Buis les Baronnie en classe verte. Ils ont pu pratiquer des sports de pleine nature (escalade, VTT,...) et découvrir le patrimoine provençal de la faune et de la flore.

L'autre classe partira à Vassieux en Vercors du 13 au 15 mai. La découverte nature sera le thème de ce séjour.

Dans le cadre de la réforme des **rythmes scolaire** (passage de quatre jours à quatre jours et demi), le conseil municipal s'est prononcé pour le report à la rentrée 2014. Les échanges sur ce sujet ont montré les difficultés de l'élaboration de cette réforme (manque de temps, de concertation...).

Agenda

- Samedi 18 mai bennes encombrants 08h00 à 14h00 place du cimetière
- Vendredi 28 juin fête de l'école
- Dimanche 21 juillet fête au village

Impôt sur le revenu

Comme les années précédentes, vous pouvez profiter de l'aide de Mr Guy ESQUENET pour rédiger votre déclaration d'impôt.

Il assurera des permanences en mairie le :

- Lundi 06 mai de 14h00 à 18h00
- Vendredi 17 mai de 14h00 à 16h00

Nous le remercions par avance

Anim'2Prox

Le nouveau local vient d'être mis à la disposition des jeunes de 12 à 17 ans. Il est situé à Génissieux (ancien presbytère).

Il est accessible uniquement en présence des éducateurs et réservé aux ados de Génissieux, Geysans, Montmiral et St Michel sur Savasse. Ce sera un lieu de rencontre, de loisirs, de créations de projets et de leur accompagnement, permettant l'intégration de ces jeunes dans la vie locale et sociale.

Intercommunalité

Malgré l'opposition d'une majorité de communes, le préfet de la Drôme va appliquer la règle du "passer outre" et créer une grande agglomération de 51 communes.

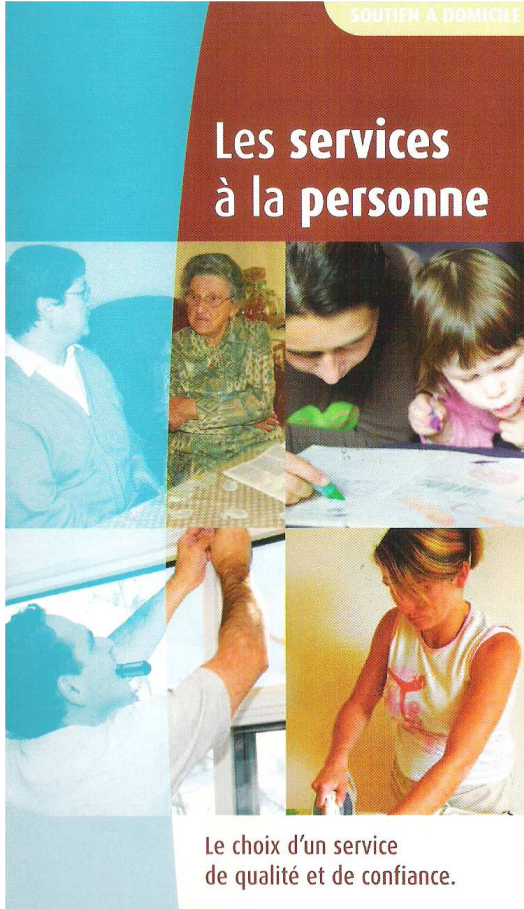
29 des 51 communes ont voté contre la création de cette grande agglomération (majoritairement les communes rurales). Mais les 22 communes qui ont dit oui représentent 72% de la population (principalement les communes urbaines).

Le préfet de la Drôme a donc décidé -comme la loi le lui permet- de valider la grande agglomération Valence-Romans. Il estime que cette agglomération est nécessaire.

Cette agglomération rassemblerait près de 214 000 habitants et engloberait les collectivités suivantes : Valence Agglo, la Communauté de Communes de Bourg-de-Péage et la Communauté d'agglomération du Pays de Romans, Ourches, Etoile/Rhône, Montéleger et Beauvallon.

D'ici le 30 mai, le préfet de la Drôme va prendre un arrêté de création de l'agglomération **Valence-Romans Sud-Rhône-Alpes**. En décembre, la structure sera créée et se dotera de son exécutif. Pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Mouvement familial fondé il y a plus de 60 ans, Familles Rurales est une association loi 1901, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle. Familles Rurales est agréé et habilité par de nombreux ministères. Le mouvement accompagne les familles dans leur vie quotidienne et participe au développement du milieu rural à travers de nombreuses actions. Espaces d'initiatives et de responsabilité, les associations Familles Rurales et leur fédérations sont porte-parole des familles vis-à-vis des Pouvoirs publics.

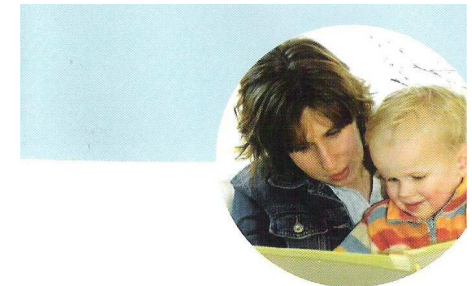


Les services à la personne

Le choix d'un service de qualité et de confiance.

L'équilibre et le développement de la personne ont toujours été le centre des préoccupations de Familles Rurales; c'est pourquoi il nous tient à cœur que chaque famille puisse bénéficier d'activités et de services répondant à ses besoins de proximité de chez elle.

Fédération départementale
Tél : 04 75 55 80 70



Les services proposés

Les services à la famille

- Garde d'enfant à domicile, garderie périscolaire, garde itinérante de nuit.
- Soutien scolaire

Les services à la maison

- Ménage, repassage...
- Entretien de la maison : petit bricolage, petit jardinage

Les services aux personnes âgées et handicapées

- A leur domicile : assistance aux personnes âgées (sauf actes médicaux), assistance aux personnes handicapées, préparation de repas...
- Dans leurs déplacements : aide à la mobilité et transport des personnes, accompagnement dans les promenades et les actes de la vie courante (courses...).

Contact local : Maurice SALENCON
Geysans Tél : 04 75 02 97 59
Site : www.famillerrurales26.org